

Image not found or type unknown



Devoir des heures a mon patron

Par **samsteph1008**, le **20/08/2014** à **10:27**

bonjour rma patronne vient de m'annoncer que je lui devais 350h !!!!!!!!!!!!!rnmais elle compte pas les heures tout les mois donc je lui dois ces heures mais depuis 2003 !!!! rna t'elle le droit de me reclamer ses heures depuis si lomgtemps?